Edito de Gabriel SERVILLE

Président de l'Office de l'Eau de Guyane

« L'eau est l'une des plus grandes richesses naturelles de la Guyane et sa préservation est au cœur des préoccupations locales. Ressource abondante, l'eau reste menacée par les activités humaines. Ses usages font l'objet de notre attention particulière, depuis son prélèvement en milieu naturel jusqu'au rejet des eaux usées traitées. En matière d'assainissement, la singularité du territoire guyanais exige la recherche de solutions territorialisées. En effet, la population se concentre sur le littoral et le long des fleuves, là où se trouvent les principales infrastructures et pôles d'activité. L'enclavement de certaines communes et le surcoût lié aux travaux rendent difficiles la mise en place et l'entretien des dispositifs d'ANC qui peuvent se détériorer rapidement s'ils ne sont pas adaptés au climat. Ces freins poussent la population à se tourner vers des alternatives parfois non réglementaires. Il est alors nécessaire de prendre en compte les réalités économiques et socio-culturelles dans la perception de l'assainissement par les populations.

Pour l'Office de l'Eau de Guyane, la priorité est également d'accompagner les services publics notamment les services publics d'assainissement non collectif (SPanc) car à ce jour très peu sont structurés. Or, le contrôle des systèmes d'ANC est indispensable puisque si les eaux usées ne sont pas systématiquement traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel, elles portent atteinte à notre environnement. La question de l'assainissement est donc primordiale sur nos territoires pour concilier préservation de la ressource et activités humaines. En ce sens, l'Office favorise l'innovation et le développement des solutions techniques adaptées à l'habitation. Ainsi, de nombreuses études ont été lancées pour l'ANC en sites isolés, en particulier sur les filtres plantés de végétaux et les latrines améliorées à fosse ventilée. Par ailleurs, il apparaît capital de mettre en place une nouvelle gouvernance des SPanc en communes isolées. Des expérimentations doivent encore être menées sur les systèmes adoptés par nos voisins. De plus, il conviendrait de faire reconnaitre des pratiques existantes comme la séparation eaux grises et eaux vannes ainsi que les cercles de végétaux.

Enfin, face au contexte difficile de la crise sanitaire, je tiens à saluer la pleine mobilisation de l'équipe de l'Office et des partenaires. Les Assises sont l'opportunité de mieux informer les Guyanais et l'ensemble des acteurs concernés par l'assainissement non collectif. Il s'agit aussi de sensibiliser les usagers à l'importance de protéger l'eau et les milieux aquatiques qui façonnent notre magnifique territoire. Je suis ravi de ce partenariat avec les Offices de l'Eau de Guadeloupe et de Martinique et vous souhaite de profiter d'expertises, de vivre des débats enrichissants et de faire encore mieux en faveur des milieux aquatiques. »

Office de l'eau de Guyane